



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**
Bureau de l'utilité publique et de l'environnement
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'enregistrement G3 INDUSTRIE à Étalondes

**Exploitation d'une d'une installation
d'électro-polissage de pièces métalliques en acier inoxydable**

AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 9 juin 2022, une consultation du public est ouverte du **jeudi 30 juin 2022 au jeudi 28 juillet 2022** **inclus** portant sur une demande d'enregistrement en vue de l'exploitation d'une installation d'électro-polissage de pièces métalliques en acier inoxydable sur la commune d'Étalondes. Le projet est présenté par la société G3 INDUSTRIE dont le siège social se situe RD 126 – Z.I. LA PIPE sur la commune d'Étalondes (76260).

La rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement impactée par cette activité est la suivante : 2565 - Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc.) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique, à l'exclusion des activités classées au titre des rubriques 2563, 2564, 3260 ou 3670 - 2. Procédés utilisant des liquides, le volume des cuves affectées au traitement étant : a) Supérieur à 1500 l

Pendant toute la durée de cette consultation, le dossier est déposé en mairie d'Étalondes. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public. Dans ce contexte particulier lié à la CoVID-19, il est recommandé au public de s'informer des règles sanitaires mises en place dans cette commune.

L'avis et le dossier de demande de l'exploitant sont mis en ligne sur le site internet de la préfecture, pendant toute la durée de cette consultation, à l'adresse suivante :

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Information-du-public-enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Consultations-du-public>

Le dossier est consultable gratuitement au bureau de l'utilité publique et de l'environnement de la préfecture de la Seine-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, **et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse suivante :**

pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "**demande de rendez-vous pour dossier « Société G3 INDUSTRIE »**" ou en téléphonant au 02 32 76 52 49 ou 02 32 76 53 92.

Les observations et propositions du public peuvent être communiquées pendant cette période :

- sur le registre de consultation disponible en mairie d'Étalondes (76260), Le Bourg, aux jours et heures d'ouverture au public,
- par courrier à la préfecture de la Seine-Maritime : Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, bureau de l'utilité publique et de l'environnement - CS 16036 - 7, Place de la Madeleine - 76036 Rouen Cedex en précisant : « *consultation du public – Société G3 INDUSTRIE* »
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr en précisant « *consultation du public – Société G3 INDUSTRIE* ».

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant l'enregistrement, l'enregistrement assorti de prescriptions, l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation (assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique) ou le refus, à l'issue de la consultation du public, est le préfet de la Seine-Maritime.

Le présent avis est affiché en mairies d'Étalondes, Eu, Flocques et Saint-Remy-Boscrocourt.